

Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	Département d'histoire
HST 100 – Histoire des États-Unis (3 crédits) Automne 2021		
Professeur : Jean-Pierre Le Glaunec Téléphone : 819 821-8000 poste 62736 Disponibilité : sur RDV Lieu et horaire du cours : Nef, mercredi 15h10-18h		Bureau : A5-518 Courriel : j-p.leglaunec@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Acquérir une vue d'ensemble des principales questions qui ont marqué l'histoire des États-Unis, des origines à nos jours.

CONTENU

Les Treize Colonies, l'esclavage, la religion. Le Sud, le concept de liberté. La Révolution, l'invention de la nation, la démocratie. La destinée manifeste. La question indienne, l'Ouest et la « frontière ». L'abolition de l'esclavage, la Guerre de Sécession, la Reconstruction. L'immigration. La crise des années 30 et la Renaissance d'Harlem. La guerre froide. Aspects culturels et sociaux : la lutte pour les droits civiques, la contre-culture, le jazz et le R&B. La montée du néo-conservatisme. Les relations internationales.

CONTENU SPÉCIFIQUE

Le cours d'introduction à l'histoire des États-Unis est un cours en perpétuelle évolution en raison de plusieurs facteurs. L'actualité politique, sociale, culturelle, économique de la nation états-unienne en est un. Les changements de l'historiographie et des approches théoriques en histoire des États-Unis en est un autre. Sans oublier, bien sûr, le souci de renouvellement du professeur !

Bien que différent d'une année sur l'autre, le cours HST 100 est un cours, essentiellement, d'histoire socio-culturelle.

Il n'y a pas d'examens en classe pour maximiser le temps d'apprentissage.

CALENDRIER DU COURS

Semaine 1 : 1 septembre	Présentation du plan de cours Modalités d'évaluation Moodle Introduction: Glenn Ligon Concepts et mots clés <u>Dévoilement du sujet de l'examen final maison</u>
Semaine 2 : 8 septembre	La période coloniale 1
Semaine 3 : 15 septembre	La période coloniale 2
Semaine 4 : 22 septembre	La période coloniale 3
Semaine 5 : 29 septembre	La « Révolution » américaine et l'invention de la nation 1

Semaine 6 : 6 octobre	Atelier <i>Lettres d'un fermier américain</i>
Semaine 7 : 13 octobre	La « Révolution » américaine et l'invention de la nation 2 <u>Dévoilement du sujet de l'examen intra maison (à remettre sur Moodle le 27 octobre au plus tard)</u>
20 octobre	Semaine de relâche
Semaine 8 : 27 octobre	Expansion, division, Reconstruction 1
Semaine 9 : 3 novembre	Expansion, division, Reconstruction 2
Semaine 10 : 10 novembre	Révolution industrielle, essor du capitalisme et crises 1
Semaine 11 : 17 novembre	Révolution industrielle, essor du capitalisme et crises 2
Période d'évaluation des enseignements : du 22 novembre au 10 décembre 2021 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/	
Semaine 12 : 24 novembre	Les longues années 60 1
Semaine 13 : 1er décembre	Les longues années 60 2
Semaine 14 : 8 décembre	Les années 1980-2020 ou la fabrique des inégalités 1 <u>Remise de l'essai d'interprétation sur Coates</u>
Semaine 15 : 15 décembre	Les années 1980-2020 ou la fabrique des inégalités 2 <u>Remise de l'examen final maison au plus tard le 17 décembre</u>

N. B. Il est toujours possible qu'une séance déborde un peu sur la suivante

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Il n'y a pas de manuel dans le cours.

La seule lecture obligatoire est : Ta-Nehisi Coates, *Une colère noire. Lettre à mon fils*

Le livre est disponible à la librairie Appalaches, sur la rue Wellington.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Toutes les évaluations sont « maison »

<p>1. <u>Un examen intra maison</u> (une question à développement) : 30 %</p> <p>4 pages interligne double Times New Roman 12 Marges 2.5 centimètres partout Page de présentation conforme aux normes de la FLSH</p> <p>Introduction + développement + conclusion</p>
--

La question sera dévoilée le 13 octobre

Les travaux devront être remis sur Moodle le 27 octobre au plus tard

Fautes de français : pénalité pouvant aller jusqu'à 15% de la note

Politique de retard : 15% par jour les deux premiers jours (échec par la suite)

2. **Un examen final maison** (une question à développement) : 40 %

8 pages interligne double

Times New Roman 12

Marges 2.5 centimètres partout

Page de présentation conforme aux normes de la FLSH

Introduction + développement + conclusion

Le sujet de l'examen (**voir première séance du cours**) porte sur TOUTE la période traitée en classe.

L'examen final devra couvrir TOUTE la période vue en classe sans pour autant faire office de catalogue. Chaque étudiant/étudiante devra choisir les grands moments qu'il/elle juge approprié de rappeler pour répondre à la question posée.

La grille de correction valorisera l'originalité et la qualité de exemples.

Les travaux seront à rendre le 17 décembre au plus tard.

Fautes de français : pénalité pouvant aller jusqu'à 15% de la note

Politique de retard : 15% par jour les deux premiers jours (échec par la suite)

3. **Un essai d'interprétation à partir du livre de Ta Nehisi-Coates** : 30 %

5 pages interligne double

Times New Roman 12

Marges 2.5 centimètres partout

Page de présentation conforme aux normes de la FLSH

Introduction + développement + conclusion

Vous devrez proposer une analyse critique du livre de Coates en choisissant l'angle d'approche qui vous semble le plus approprié.

L'exercice n'est PAS un résumé de lecture mais une proposition d'analyse critique à partir d'une thématique ou d'une citation de Coates.

Le travail devra être appuyé sur de nombreuses citations de l'ouvrage.

L'introduction devra permettre de mettre en contexte la publication d'une *Colère noire*.

Les travaux seront à rendre le 8 décembre au plus tard.

Fautes de français : pénalité pouvant aller jusqu'à 15% de la note

Politique de retard : 15% par jour les deux premiers jours (échec par la suite)

DIVERS

Les ordinateurs ne doivent servir qu'à prendre des notes. Aucune autre utilisation ne sera tolérée. Les appareils téléphoniques, intelligents ou non, ne doivent pas être utilisés en classe.

Je réponds à mes courriels dans un délai raisonnable (excluant les soirs et fins de semaine). Cependant, pour toute question complexe (nécessitant une réponse relativement longue), il est préférable de venir me voir.

Il est important d'assister à tous les cours car les examens sont conçus pour les étudiant-e-s assidu-e-s seulement.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-joint un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du [Règlement des études](#), plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'[Intégrité intellectuelle](#) et à participer au [Quiz antiplagiat](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
